



# L'accompagnement

*L'accompagnement individuel, l'accompagnement collectif à travers les ateliers, les collectifs métiers, le Codev... autant d'occasions de se former, d'affiner son projet et de faire évoluer ses pratiques tout en échangeant avec les autres Graines de Soliens. Voici quelques éléments pour vous guider.*

## L'accompagnement individuel

Tout au long de votre parcours, à toutes les étapes (mise en place, développement, pérennisation), vous pouvez bénéficier d'un **accompagnement personnalisé, par un accompagnateur référent**, pour construire ensemble : votre stratégie, vos prix de vente, votre offre, rédiger un devis ou des contrats.

Lors du Bienvenue, nous vous proposons un 1<sup>er</sup> RDV puis vous définirez avec votre référent.e, lors de ce RDV les modalités et le rythme qui vous conviennent.

**La prise de RDV avec vos référent.e.s** – projet et comptables - se fait soit directement avec votre chargé.e d'accompagnement lors d'un rdv individuel, soit par téléphone en appelant l'accueil de GDS.

En CAPE, durant la phase qui correspond au lancement de votre activité, il y a au minimum **un rendez-vous par trimestre** d'1h30, et plus en fonction de vos besoins, au rythme que vous le souhaitez. Si nous n'avons pas eu de RDV avec vous au bout d'un trimestre, nous vous solliciterons pour faire un point avec vous.

En CESA, durant la phase de développement et de pérennisation de votre projet, il y a au minimum 2 RDV annuels – et toujours autant que vous le souhaitez et en avez besoin.

Cet accompagnement vous aidera à prendre du recul par rapport à votre projet. Il permet de se distancier, de prendre des décisions, de remettre en route un plan d'action, de reprendre courage.

La posture d'accompagnement s'appuie sur une écoute bienveillante, le questionnement, la reformulation, l'effet miroir. Le/la chargé.e d'accompagnement peut vous apporter outils et méthodologie, vous laissant toujours libre de vos décisions et de vos choix.

Vous pouvez également joindre vos chargé.e.s d'accompagnement pour toutes questions liées à votre

activité par mail. Le délai de réponse est de 5 jours ouvrables.

## Les référents comptables

Graines de SOL propose, en plus de l'accompagnement individuel avec un.e chargé.e d'accompagnement, de bénéficier d'un accompagnement comptable avec **un.e référent.e comptable**.

Ce dernier peut être sollicité pour un rendez-vous de gestion ou tout autres renseignements comptables. Voici ses missions et les éléments sur lesquelles les entrepreneur.e.s peuvent les contacter :

- Saisir vos achats, valider et confirmer vos frais de déplacement ;
- Faire un point sur le remboursement et le suivi de vos notes de frais et de vos achats ;
- Répondre et expliquer votre comptabilité ;
- Vous accompagner dans la lecture et la compréhension de vos comptes ;
- Enregistrer et payer vos factures fournisseurs selon vos besoins ;
- Construire votre prévisionnel ainsi que votre modèle économique ;
- Vous expliquer les notions de prix de revient, marge, BFR et vous aider à les calculer.
- Répondre à vos questions sur le versement de vos salaires (pour les entrepreneur.e.s en CESA).
- Faire votre rendez-vous de sortie comptable (s'il y a lieu...);





graines de SOL  
entrepreneurs inspirés

Lors de la signature de votre CESA, nous vous proposerons également un RDV pour échanger avec votre référent.e comptable sur le suivi de votre résultat et de votre trésorerie pour suivre votre capacité de financement de votre salaire.

## L'accompagnement collectif

Intégrer Graines de SOL, c'est adhérer à une entreprise partagée par un collectif d'entrepreneur.e.s inspiré.e.s. La richesse de ce réseau se vit à travers différents temps collectifs et complémentaires pour que vous puissiez trouver les ressources et le réseau favorables à l'épanouissement de votre projet.

## Les ateliers collectifs

Nous avons mis en place **un parcours d'ateliers thématiques** pour vous permettre l'acquisition de compétences, et d'une méthodologie, afin de vous aider à piloter votre activité. (Voir Le catalogue des ateliers)

Il s'agit d'un programme d'ateliers pour monter en compétence sur la communication, la commercialisation, la gestion. Vous les choisissez en fonction de votre besoin et de l'état d'avancement du projet.

Le collectif en atelier est un atout majeur : échanges de pratique, d'idées, regards bienveillants, mises en relations. Ces ateliers sont en partie mutualisés avec une coopérative d'activité partenaire : Escalé Création située à Saint Fons.

## Les ateliers

Le pôle art et culture au sein de Graines de Sol propose une gamme d'ateliers complémentaires menés par des intervenant.e.s extérieur.e.s sur des domaines de pilotage spécifiques au secteur artistique et culturel (ex. gestion des droits d'auteur, relations presse...)

## Les ateliers de Codéveloppement

Le codéveloppement est un accompagnement qui fait pleinement sens au sein de Graines de SOL, en adéquation avec les valeurs d'humanité, d'expérimentation et de solidarité que nous défendons.

Graines de SOL propose **des cycles de codéveloppement**, cette méthodologie de résolution de problématiques fait appel à l'intelligence collective pour apporter des solutions, des retours d'expériences et résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les entrepreneur.e.s.

Des collectifs de Codev sont constitués continuellement : un nouveau groupe est lancé dès qu'il y a 6 à 7 participants.

Ceux-ci sont animés par des entrepreneur.e.s formé.e.s au Codev by GDS et se déroule entre pairs dans les locaux de GDS.

*"Le CODEV est une expérience puissante qui m'a beaucoup apporté et qui continue à me soutenir dans le développement de mon activité."*

*Avec des échanges bienveillants et constructifs, on se rend vite compte que l'on rencontre souvent les mêmes problèmes et les mêmes incertitudes face aux enjeux de l'entrepreneuriat. C'est aussi très soutenant de voir son activité, sa posture, ses objectifs avec le regard des autres participants."*

Maureen MILET

Pour en savoir plus, une fiche spécifique sur le Co-développement est disponible et vous pouvez solliciter votre référent.e t pour en savoir plus ou pour rejoindre un groupe de Codéveloppement.

## Les Laboratoires d'Expériences

Les Laboratoires d'Expériences sont un temps **d'échange de savoir-faire**, sur des outils, des pratiques ou la présentation de son métier, son savoir-faire, présenté par un.e entrepreneur.e pour les entrepreneur.e.s intéressé.e.s.

Cet espace est un moyen efficace de partager vos compétences, de s'enrichir collectivement et d'expérimenter vos propres projets !

Vous vous chargez du contenu et Graines de SOL se charge de la logistique. Si vous souhaitez proposer un laboratoire d'Expériences, parlez-en à votre chargé.e d'accompagnement qui vous aidera à sa mise en place.

## Le Workshop

Les Workshops s'avèrent utiles pour se mettre au travail sur une thématique précise.

Soutenu.e.s par un.e chargé.e d'accompagnement et par groupe de 4 participant.e.s maximum, on échange entre pair.e.s, on teste, on s'exerce, dans le but de gagner en compétences / expertise.

Actuellement les Workshops existants au sein d'Azelar sont les suivants : *positionnement, modélisation économique, communication-rédactionnel, partenariats/mise en réseau.*